

bulletin du militant



HEBDO

FGM CFDT

- Bonnes vacances 1
- A l'heure du bilan 1 & 2
- HAPPICH : Avancée sur les salaires 2
- MOULINEX : De premiers résultats 2
- Isère : Plusieurs entreprises en lutte 3
- NANCY : Le bilan avant les congés 4

...ET BONNES VACANCES !

UN BILAN POUR ALLER DE L'AVANT

A l'approche des congés, il est nécessaire de tirer un bilan de l'action pendant les mois écoulés : c'est ce que fait la F.G.M. au niveau fédéral. Chacune de nos organisations devrait en faire autant afin de tenir compte de l'expérience passée, des difficultés rencontrées, des insuffisances constatées dans l'établissement du plan de travail de la prochaine année sociale.

Pendant ces douze derniers mois, patronat et gouvernement ont appliqué avec zèle leur politique d'austérité et de chômage, utilisant la répression à l'occasion, pour assurer la restructuration et le redéploiement industriels. Les conséquences ont été durement ressenties par les travailleurs à travers une dégradation de leurs conditions de travail et de vie. Trop isolées, les luttes les plus marquantes n'ont pas abouti aux résultats escomptés. Pendant toute une période en effet, la mobilisation politique autour de la proximité de l'échéance électorale a paradoxalement conduit à une démobilisation sociale. En temps voulu, nous avons relevé les responsabilités de chacun dans cette situation qui n'a pas permis une riposte à la hauteur des problèmes posés à la classe ouvrière.

Et c'est d'ailleurs pourquoi, la C.F.D.T. a décidé de redéfinir sa pratique d'action, en fonction du nouveau contexte issu des élections, pour permettre une mobilisation réelle et massive des travailleurs, pour intensifier les luttes et en faire « le moteur de la transformation sociale ». Cette orientation dans le cadre d'une stratégie inchangée répondait à l'attente de notre Fédération qui lors de son 37^e Congrès à Strasbourg a adopté une stratégie de luttes d'ensemble pour accroître l'efficacité de l'action dans la perspective d'atteindre l'objectif fixé : la Convention Collective Nationale pour l'ensemble des Métallurgistes.

Suite page 2

Ce dernier BM Hebdo de l'année sociale 1977-1978 est l'occasion pour la F.G.M.-C.F.D.T. de vous souhaiter à tous de passer de **BONNES VACANCES** et de faire provision d'un repos bien mérité.

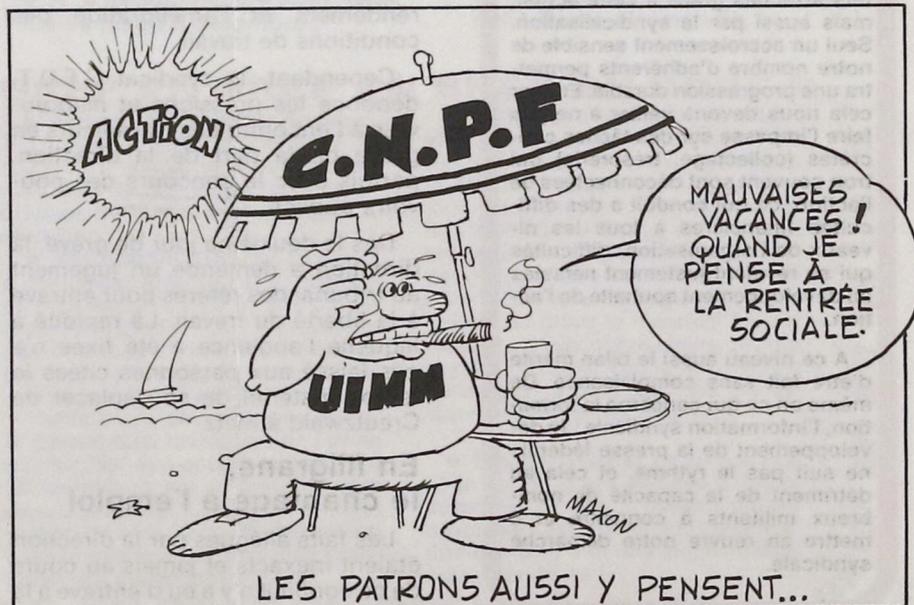
Cette première semaine de juillet reste chargée sur le plan social (négociations chez Renault, Moulinex...) et au niveau des activités fédérales : réunion les 6 et 7 juillet des responsables des Unions Métaux pour tirer le troisième bilan annuel des luttes au niveau fédéral, conseil fédéral extraordinaire le 8 juillet pour débattre de la position de notre fédération à l'issue des négociations avec l'UIMM, après l'ultime réunion du 7 juillet sur la revalorisation des bas salaires.

Cette année le bilan des luttes sera particulièrement axé sur notre pratique syndicale : analyse de la capacité de toutes nos organisations de prendre en charge la campagne de popularisation active de notre projet de CCN et perspectives pour poursuivre notre effort dès la rentrée et remédier à certaines insuffisances (compte rendu de ces deux journées dans le BM Mensuel de septembre).

La dernière réunion de négociation avec l'UIMM avant les congés sera décisive et notre conseil fédéral, instruit des réponses patronales, déterminera si la F.G.M. accepte ou non de signer un accord. Pour l'essentiel, cette décision dépendra des concessions de l'UIMM sur les deux points de blocage qui subsistent : les primes d'astreinte et principalement les heures supplémentaires qui ne doivent pas être intégrées dans la garantie de ressources.

En tout état de cause, dès la rentrée, une action intense sera nécessaire soit pour obtenir l'application d'un accord éventuel dans les meilleures conditions possibles, soit pour imposer de nouvelles négociations... et pour contraindre le patronat, dans les entreprises et au plan national, à satisfaire les autres revendications des métallurgistes.

Il ne manque pas de « pain sur la planche » à l'approche de ces congés. Raison de plus pour profiter pleinement des vacances, même si l'été reste tiède, afin que l'automne soit chaud... sur le front des luttes. A nous de faire en sorte que ce slogan ne soit pas galvaudé !



LES PATRONS AUSSI Y PENSENT...

Suite de la page 1

UN BILAN POUR ALLER DE L'AVANT

Malgré des relations unitaires difficiles, dues au refus de nos partenaires C.G.T. de s'engager résolument dans une action de soutien aux négociations nationales avec l'U.I.M.M., l'action s'est amplifiée au cours des derniers mois. La prise en charge de la campagne de popularisation active de notre projet de C.C.N. par la plupart de nos organisations a largement contribué au développement des luttes.

Ainsi s'est construit, malgré les difficultés sur le terrain liées à l'intransigeance patronale, un début de rapport de forces national qui a permis de faire lâcher certaines concessions, certes insuffisantes, à l'U.I.M.M. Toutefois, quoique moins isolées, les luttes engagées n'ont pas encore pris l'ampleur voulue. Dès la rentrée, un nouvel effort devra être fourni pour assurer l'enracinement de l'action dans TOUTES les entreprises si nous voulons imposer la satisfaction des nombreuses revendications qui demeurent sans réponse.

Autre caractéristique de cette année sociale qui prend fin, la progression assez importante de la C.F.D.T. aux élections professionnelles. Ces résultats prouvent tout à la fois le travail fourni par nos militants dans les entreprises et l'adhésion de plus en plus importante des métallurgistes à nos objectifs, à notre pratique d'action. Mais cette progression sera-t-elle confirmée, amplifiée l'année prochaine : nous devons en tout cas la consolider par l'action, les résultats arrachés grâce à cette action, mais aussi par la syndicalisation. Seul un accroissement sensible de notre nombre d'adhérents permettra une progression durable. Et pour cela nous devons veiller à ne pas faire l'impasse sur des tâches concrètes (collectage, trésorerie) qui trop souvent sont déconnectées de l'action, ce qui conduit à des difficultés financières à tous les niveaux de l'organisation, difficultés qui se révèlent justement néfastes au développement souhaité de l'action.

A ce niveau aussi le bilan mérite d'être fait sans complaisance. De même en ce qui concerne la formation, l'information syndicale : le développement de la presse fédérale ne suit pas le rythme, et cela au détriment de la capacité de nombreux militants à connaître et à mettre en œuvre notre démarche syndicale.

HAPPICH (Creutzwald - Lorraine) Avancée sur les salaires, mais...

HAPPICH-FRANCE à Creutzwald est une entreprise d'origine allemande employant 320 salariés, implantée en 1976 et fabriquant des pare-soleil pour automobiles.

Un conflit vient d'opposer le personnel, organisé dans la C.F.D.T., à la direction sur des revendications principalement d'ordre salarial, conditions de travail et de liberté syndicale.

Ce conflit a débuté le lundi 12 juin et vient de se terminer le 20 juin.

Les principaux résultats concernent **les salaires** : augmentation de 15,3 % sur l'année en 4 étapes (avril, juillet, octobre, décembre), ce qui représente environ une augmentation de 305 F pour les plus bas salaires pour les porter autour de 2 337 F en décembre.

La prime de vacances est augmentée de 300 F et passe à 1 008 F.

Deux jours de congés payés supplémentaires sont obtenus. Pour les trois jours supplémentaires déjà existants mais avec abattement pour absence, certaines causes d'absence ont été supprimées : un pas important vers la 5^e semaine.

Des améliorations des conditions de travail sont envisagées ainsi que la diminution des écarts de prime de production.

Le syndicat C.F.D.T. de la Métallurgie de Moselle a soutenu activement les travailleurs en lutte. Il considère comme positifs les résultats obtenus quoique insuffisants sur certains points comme la réduction par intégration des primes de rendement et l'amélioration des conditions de travail.

Cependant, le syndicat C.F.D.T. dénonce les pressions et manœuvres à l'encontre des travailleurs en grève de la part de la direction, parfois avec le concours des pouvoirs publics.

Dès le deuxième jour de grève, la direction a demandé un jugement au tribunal des référés pour entrave à la liberté du travail. La rapidité à laquelle l'audience a été fixée n'a pas laissé aux personnes citées le temps matériel de se déplacer de Creutzwald à Metz.

En filigrane, le chantage à l'emploi

Les faits allégués par la direction étaient inexacts et jamais au cours de ce conflit il n'y a eu d'entrave à la liberté du travail. Tous ceux qui

voulaient travailler l'ont fait. L'ordonnance rendue le même jour par le tribunal de Metz ordonnant le respect de la liberté du travail est restée de ce fait sans effet.

La grève étant très majoritaire, la direction a utilisé le référé à d'autres fins : sortie d'une partie des machines de production pour fabriquer en Allemagne ce que les grévistes ne faisaient plus.

La décision du Préfet de Moselle a été la suivante le 20 juin : venue de forces de police conséquentes et ordonnant aux grévistes de laisser rentrer les camions pour charger les machines. Le Préfet fait savoir que les machines ne partiront pas tant qu'il n'y aura pas eu de négociations. Deux heures après la fin de la négociation, le Préfet fait organiser le passage en douane des machines qui sont effectivement parties avec promesse de la direction qu'elles seraient de retour à l'usine de Creutzwald dans un délai de 3 mois !

Progrès de la C.F.D.T...

... **Chez CREUSOT-LOIRE Batignolles (Loire-Atlantique)** : 1 000 travailleurs

C.F.D.T. + 6,75 % dans le 1^{er} collège (+ 1 siège) et + 6,25 % dans le 2^e collège. Pour la première fois notre organisation est à égalité de sièges avec la C.G.T. au C.E.

... **L.M.T. Nantes (Loire-Atlantique)** : 800 travailleurs

La C.F.D.T. progresse de 6,80 % dans le 1^{er} collège et de 10 % dans le second. Elle obtient 8 élus sur 10 cette année.

... **Boulonnerie de Thiant (Nord)** : 270 inscrits

Aux élections du C.E., la C.F.D.T. gagne 2 sièges (C.G.T. - 2) et devient majoritaire (3 élus sur 5 dans les 2 collèges).

... **Métallurgie Montbard (Yonne)**

« Tir groupé » aux élections des C.E. dans les entreprises où la C.F.D.T. est présente :

— **VALLOUREC Montbard** (1 100 travailleurs). Avec 46,78 %, la C.F.D.T. progresse de 11,85 %.

— **VALLOUREC Les Laumes** (130 travailleurs). Avec 69,65 %, la C.F.D.T. progresse de 8,37 % et gagne 2 sièges.

— **Métal Déployé** (250 travailleurs). Avec 40,99 %, la C.F.D.T. progresse de 13,23 % et gagne 1 siège.

— **S.C.M.B.** (250 personnes). Avec 44,94 %, la C.F.D.T. progresse de 3,91 % et gagne 1 siège.

— **VALTI** : La C.F.D.T. obtient cette année 23,66 % et obtient un siège de suppléant.

Dans ces 5 entreprises de Montbard, C.F.D.T. 10 sièges, C.G.T. 11, C.G.C. 3, « indépendants » 1. Ces résultats viennent confirmer une progression en adhérents réalisée par ce syndicat.

LE BILAN DE L'ACTION AVANT LES CONGÉS

● Popularisation de la Convention Collective Nationale

Lancement de la campagne le 17 mai par

- une Assemblée de militants, suivie d'une conférence de presse. L'Assemblée de militants a été l'occasion de faire le point sur le secteur par rapport à l'emploi et aux inégalités.
- Projection du montage audio-visuel et programmation des actions de popularisation étalées sur mai et juin dans les sections syndicales d'entreprise.

Les initiatives :

S.S.E. Munch décide d'une heure d'arrêt de travail chaque semaine pendant 4 semaines pour projection du montage et discussion collective avec les travailleurs sur la C.C.N.

Syndicat des Métaux 54 décide, chaque semaine, d'organiser un stand à la sortie des travailleurs dans des boîtes où la C.F.D.T. est peu ou pas implantée ; le stand comportera une animation musicale et sera équipée de la C.C.N. (plaque, pétitions, etc.). La présence de la C.F.D.T. est indiquée par un tract distribué la veille.

Actuellement, 4 entreprises ont été contactées (Nordon, C.E.N., C.E.M., Eclatec).

Chez Nordon, notre initiative a été suivie d'une grève, quelques jours après.

D'autres entreprises vont être contactées d'ici les vacances...

● Les conflits dans la sidérurgie - métallurgie

Nordon (1 300 salariés) Nancy :

- Grève du 30 mai au 5 juin ;
- Revendications : salaires minimum à 2 400 F, augmentation uniforme de 174 F de tous les salaires, 5^e semaine de congés payés.
- Résultats : Mini 2 400 F obtenus (40 travailleurs concernés), Augmentation des salaires (2,5 % au 1^{er} juin avec mini de 100 F, 2 % au 1^{er} septembre avec mini de 70 F, Garantie d'une progression du pouvoir d'achat de + 2 % sur indice INSEE.

Delattre - Levivier (400 travailleurs) Frouard

- Débrayage et manifestation le 1^{er} juin, avec le soutien des travailleurs de Pompey pour s'opposer au projet de licenciements de 105 travailleurs dont 9 délégués (5 C.G.T. et 4 C.F.D.T.).

— Nouveau débrayage de 4 h avec manifestation à Nancy, le 21 juin. La C.G.T. bloque pour durcir le conflit.

Acieries de Pompey (4 200 travailleurs)

Grève de 24 h reconductibles des travailleurs des trois hauts fourneaux du 7 au 19 juin pour s'opposer à la restructuration des hauts-fourneaux. Ceci entraînant la suppression d'un homme par poste (3 au lieu de 4 sur le plancher de coulée, donc une augmentation des charges de travail et une déqualification globale des équipes de fondeurs (le chef fondeur, coefficient 240 étant remplacé par le 1^{er} fondeur qui passe du coeff. 190 au coeff. 215).

La C.F.D.T. au départ du conflit a posé le problème de l'emploi et situé le conflit des hauts-fourneaux en opposition au plan de suppression des 600 emplois annoncés par la direction de la SNAP, il y a un an. Des divergences sur les formes d'action sont apparues dès le départ entre la CFDT et la C.G.T.

La C.G.T. a dévié sur les revendications salariales. La grève des hauts-fourneaux, par sa nature amenait une paralysie de l'usine. La direction a lock-outé plusieurs services quelques jours après.

La C.F.D.T. a appelé les travailleurs lock-outés à se mettre en grève, sur leurs propres revendications (notamment emploi et conditions de travail). La C.G.T. s'est contentée de demander aux gars de réclamer du travail.

Les résultats acquis concernant surtout les salaires

- Augmentation de 0.11 à 0.49 de l'heure pour 130 travailleurs sur 162 ;
- Passage de P1 à P2 pour 8 travailleurs ;
- L'emploi du 1^{er} fondeur a été précisé et sa présence sur le plancher de coulée confirmée (malheureusement la suppression du chef fondeur est maintenue).

La nouvelle structure (3 au lieu de 4) étant appliquée, la C.F.D.T. demandait la possibilité d'une étude sur le lieu de travail, pour mesurer les conséquences sur les conditions de travail des ouvriers.

La direction a refusé cette proposition, mais est d'accord pour une réunion en décembre, pour faire le bilan de l'application de la nouvelle structure.

Coracier (138 travailleurs) - Jarville

Cette entreprise fait partie de la S.G.F. (Société générale de Fonderie) et fabrique des radiateurs acier.

Au cours de la réunion du conseil d'administration du 12 juin, la direction a annoncé la fermeture de l'entreprise pour le 1^{er} décembre 1978.

Les travailleurs ont débrayé dès le mardi 13 juin et ont manifesté dans les rues de Nancy et à la Chambre Patronale. Un nouveau débrayage a lieu le vendredi 16 juin, pour la réunion du comité d'entreprise.

La revendication est : « **NON à la fermeture et au démantèlement** ».

Les camarades popularisent leur action dans la localité et dans les autres entreprises métaux. Ils vont établir un dossier pour démontrer que l'entreprise est viable.

Des contacts ont été pris avec l'Inter C.G.F. pour s'assurer du soutien et de la solidarité des travailleurs des autres usines (voir BM Mensuel N° 6).

Grande Chaudronnerie Lorraine (390 travailleurs) Nancy

Cette entreprise appartient à M. Boileau, P.D.G. de l'Est Républicain. Les effectifs de 500 en 1976 sont tombés à 390 en 1978. Le C.E. du 19 juin a été informé de 32 nouveaux licenciements. Les travailleurs s'organisent pour s'opposer à ce nouveau coup.

Munch (400 travailleurs) - Frouard

Des menaces pèsent sur cette entreprise, du fait des restructurations qui s'opèrent sur le secteur de la charpente métallique.

● BULLETIN DU MILITANT F.G.M.-C.F.D.T.

● Rédaction, diffusion, administration :

5, rue Mayran - 75009 PARIS
Tél. 247.74.00

● Le directeur de la publication : Albert MERCIER.

● Composition et impression :

Est-Imprimerie, ZAC Tournebride - 57160 MOULINS-LÈS-METZ.

● Abonnement : 80 F par an.

Les abonnements sont effectués groupés par la Section Syndicale ou le Syndicat à l'aide des formulaires B.M.

● Pour tout changement d'adresse, nous faire parvenir une bande d'envoi récente et 2 F en timbres.

● C.P.P.A.P. N° 636 D 73.